

## L'ARS Bretagne : une démarche concertée pour développer les parcours en santé mentale

L'ARS Bretagne a organisé, le 16 novembre à Rennes, une rencontre régionale des professionnels et acteurs de la santé mentale. Elle confirme ainsi son engagement en faveur du déploiement des parcours en santé mentale.

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements sanitaires et médico-sociaux (ANAP) et la Direction générale de l'offre de soins se sont associées à la rencontre. Plus de cent cinquante personnes représentant les différentes composantes de l'offre (soin, accompagnement, prévention), les associations d'usagers et les principales institutions impliquées (Conseils départementaux, MDPH, Direction départementale de la cohésion sociale...) ont ainsi été réunies autour de l'enjeu des parcours de santé et de vie des personnes vivant avec un trouble psychique.

L'ARS Bretagne et l'ANAP ont restitué les enseignements du projet expérimental portant sur la démarche parcours en psychiatrie et santé mentale ; une démarche initiée par l'ANAP et à laquelle l'ARS Bretagne a participé.

Les échanges se sont ensuite orientés vers les enjeux de la politique de santé mentale telle que définie dans l'article 69 de la Loi de modernisation du système de santé. L'ARS Bretagne a saisi cette occasion pour présenter les premières orientations concernant les modalités de sa mise en œuvre, issues d'une concertation avec les acteurs régionaux : le choix du département comme territoire d'élaboration du projet territorial de santé mentale (PTSM), la nécessité d'un mode de représentation des acteurs dans un cadre sécurisant pour un partenariat équilibré, une organisation de projet pour l'ensemble de la démarche, une méthodologie support pour accompagner les acteurs et les principales échéances pour l'année 2017, en lien avec les rendez-vous des projets médicaux partagés des groupements hospitaliers de territoire (GHT) et les orientations du projet régional de santé.

### Contacts Presse :

**ARS Bretagne - Pôle communication**

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – [aurelien.robert@ars.sante.fr](mailto:aurelien.robert@ars.sante.fr)